

ISSN 1818-6998



Bibliothèque Nationale du Congo

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____Numéro 25, juin 2025____



**Publication semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe
de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

INDEXATION

**ROAD
(Directory of
Open Access
Scholarly
Resources)**

**Web of
Science
(ESCI)**

**Google
Scholar**

**BASE
(Bielefeld
Academic
Search Engine)**

Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement des *Cahiers de l'IGRAC*.

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____Numéro 25, juin 2025____



**Publication semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe
de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

**PUBLICATION SEMESTRIELLE DE L'INTERDISCIPLINAIRE GROUPE DE
RECHERCHE SUR L'AFRIQUE CONTEMPORAINE (IGRAC)**

Directeur de publication
Joachim Emmanuel GOMA-THETHET

Rédacteur en chef
Patrice MOUNDZA
Rédacteur en chef adjoint
Jean Félix YEKOKA

Comité de rédaction
Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Patrice Moundza, Jean-Félix Yekoka,
Joseph Zidi, Marcel Ipari, Etanislav Ngodi, Laurent Gakama, Dieudonné
Moukouamou Mouendou.

Comité scientifique et de lecture
Florence Bernault, Professeur (Université Paris VII), André Patient Bokiba,
Professeur (Université Marien Ngouabi), Odile Goerg, Professeur (Université
Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu, Professeur ordinaire
(UNIKIN /CERDAS), Kasongo Lumumba-Tukumbi, Professeur (Cornell
University), Bonaventure Maurice Mengho, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Abraham Constant Ndinga Mbo, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Scholastique Dianzinga, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Charles Zacharie Bowao, Professeur (Université Marien Ngouabi), Virginie
Waniaka Bonguen Oyongmen, Professeur (Université de Yaoundé I),
Emmanuel Banywesize Mukambilwa, Professeur ordinaire (Université de
Lubumbashi), Bamba Mamadou, Professeur (Université Alasane Ouattara,
Bouaké), Jean François Owaye, Professeur (Université Omar Bongo de
Libreville), Auguste Nsonssisa, Professeur (Université Marien Ngouabi).

Adresse
Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine
IGRAC

B P : 2 642 - FLASH/UMNG, Brazzaville (République du Congo)
Site de la revue : www.igrac.cg
E-mail : igrac.congo2018@gmail.com / contact@igrac.cg
Tél. : + 242 05 526 70 40 / 05 532 30 91 / 06 679 58 70

SOMMAIRE

Éditorial.....	13
-----------------------	-----------

Articles

Histoire

Clotaire MESSI ME NANG Les mouvements sociaux étudiants de l'Université Omar Bongo de Libreville (1990-2016).....	19
--	-----------

Léon Modeste NNANG NDONG, Les indigènes dans la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Gabon : une place marginale (1935-1960).....	41
--	-----------

Christine NZADIMANA, L'embargo sur les armes en Centrafrique : entre affaiblissement de la souveraineté sécuritaire de l'État et dépendance à l'aide extérieure (2013-2024)	63
--	-----------

Géographie

Jean Bruno MIFOUNDOU et Patrice MOUNDZA, L'inapplication des documents d'urbanisme de Brazzaville (République du Congo)	85
--	-----------

Borgia Géréon C TOKPEME, Babatundé Eugène OGUI, D. David BALLOUBI et Sotondji Benjamin ALLAGBE, Croissance démographique et distribution de l'énergie électrique de la SBEE dans le grand Cotonou au sud-Benin.....	99
--	-----------

Prisca Elisabeth NSITA BAKEMITA et Gaston SAMBA, Quelques facteurs explicatifs des difficultés dans la compréhension de la notion d'espace en géographie en classe de 6^{ème} dans l'Inspection des CEG Brazzaville 3.....	125
---	------------

Safiou ATÉ, Matiéyendou KOMBATÉ, Edinam KOLA et Mohammed Fall DOGO, **Enjeux thérapeutiques des patients atteints de la tuberculose dans la région maritime du Togo.....**153

Philosophie

Dimitri OVENANGA-KOUMOU, **La vérité entre incertitude et erreur chez Nietzsche.....**173

Langues et littérature

Djili SOURA, **Women and the Single Woman Phobia in Louise O'Neill's *Only Ever Yours* and *After the Silence*.....**195

Salif GUIBILA, **Échos du passé et éco-narration : disruption linguistique et stylistique dans *L'Île des Dieux* de Prince L. Thiobiany.....**215

Séverin NGAKOSSO, **Liens obvie entre l'homme noir, l'Holocauste et la Shoah dans quelques œuvres romanesques concentrationnaires.....**233

Anthropologie, Économie et sociologie rurales

Alphonse BAYALA, **L'anthroposémiotique pour une exégèse de la communication de développement durable au Burkina Faso....**249

Rock OKIEMBA, **La violence verbale dans les transports en commun à Brazzaville : cas de l'arrondissement 6 Talangaï.....**265

Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUETILA, **Rôle du téléphone mobile et du capital social dans le commerce de la banane plantain à Brazzaville (Congo).....**281

Instructions aux auteurs

Éditorial

Ce numéro 25 des *Cahiers de l'IGRAC* que nous publions pour le compte du premier semestre de l'année 2025, suivant la périodicité de parution actuelle¹, témoigne du parcours digne d'éloges de notre revue, mais aussi du groupe de chercheurs dont elle diffuse les travaux. Grâce à son indexation survenue en 2024, les articles que publie la revue ont désormais une plus grande visibilité à l'internationale. C'est l'occasion de féliciter, d'une part l'équipe rédactionnelle qui depuis 2006, date de la parution du tout premier numéro, a travaillé dans des conditions proches de la témérité pour garder le cap vers l'excellence, contribuant ainsi à l'élargissement du capital de connaissances sur l'Afrique et ses problèmes contemporains. D'autre part, nous félicitons les 14 chercheurs africains qui, une nouvelle fois, ont fait confiance à notre revue en nous soumettant leurs articles.

Dans ce numéro, le principe de la pluridisciplinarité de notre revue est resté de mise. Ainsi sur ces 14 articles, trois appartiennent au champ de l'histoire, quatre à la géographie et ses sous domaines, trois à l'anthropologie, un à l'économie et la sociologie rurales, trois aux langues et à la littérature et un seul à la philosophie.

Les thèmes abordés dans les trois articles d'histoire s'inscrivent tous dans le champ de l'histoire contemporaine, précisément de l'histoire immédiate. **Clotaire Messi Me Nang** retrace sur une période de 25 ans (1990-2016) les mouvements sociaux récurrents survenus à l'université Omar Bongo du Gabon². **Christine Nzadimana** s'est penchée sur un sujet qui continue impacter l'histoire présente de la République centrafricaine et sa souveraineté : la question de la circulation des armes³. Analysant l'histoire du Gabon de 1935 à 1960, **Léon Modeste Nnang Ndong** met en exergue la place marginale des indigènes

¹ Jusqu'au numéro 16, *Les Cahiers de l'IGRAC* paraissaient une fois l'an, au mois de juin. À la demande de nombreux collègues congolais et africains désireux de publier, nous avons adopté en 2020 la périodicité actuelle : un numéro par semestre.

² Clotaire Messi Me Nange, *Les mouvements sociaux étudiants de l'Université Omar Bongo de Libreville (1990-2016)*.

³ Christine Nzadimana, *L'embargo sur les armes en Centrafrique : entre affaiblissement de la souveraineté sécuritaire de l'État et dépendance à l'aide extérieure (2013-2024)*.

gabonais au sein de la chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Gabon⁴.

Les quatre articles de géographie se rapportent à trois espaces différents : le Congo, le Bénin et le Togo. Les chercheurs congolais se sont penchés sur deux questions : *L'inapplication des documents d'urbanisme de Brazzaville (République du Congo)*, par **Jean Bruno Mifoundou** et **Patrice Moundza** et *Quelques facteurs explicatifs des difficultés dans la compréhension de la notion d'espace en géographie en classe de 6^{ème} dans l'Inspection des CEG Brazzaville 3*, par **Prisca Elisabeth Nsita Bakemita** et **Gaston Samba**. Si les chercheurs béninois ont analysé *La croissance démographique et la distribution de l'énergie électrique de la SBEE dans le grand Cotonou au sud-Benin*, ceux du Togo ont passé en revue les *Enjeux thérapeutiques des patients atteints de la tuberculose dans la région maritime du Togo*.

Dimitri Ovenanga-Koumou s'est appuyé sur l'œuvre philosophique de Nietzsche pour rechercher la vérité qu'il entrevoit entre incertitude et erreur.

Dans le champ des langues et de la littérature, **Djili Soura** et **Salif Guibila** ont étudié respectivement deux romans, celui de l'auteure irlandaise Louise O'Neil et du Burkinabe L. Thiobany⁵.

S'appuyant à son tour sur quelques œuvres romanesques portant sur l'univers concentrationnaire, **Séverin Ngakosso** établit des liens évidents entre l'homme noir et l'holocauste des juifs ou Shoa.

Deux textes correspondent au champ de l'anthropologie. Le premier est celui **Rock Okiemba** sur *La violence verbale dans les transports en commun à Brazzaville, notamment dans l'arrondissement 6 Talangai*. Le second, celui d'**Alphonse Bayala** présente l'anthroposémiotique comme le moyen pour faire une exégèse de la communication de développement durable au Burkina Faso.

L'unique étude portant sur l'économie et la sociologie rurales est une recherche de **Gilles Freddy Mialoundama Bakouétla**. Il présente le *Rôle du téléphone mobile et du capital social dans le commerce de la banane plantain à Brazzaville (Congo)*.

⁴Léon Modeste Nnang Ndong, *Les indigènes dans la Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Gabon : une place marginale (1935-1960)*.

⁵ - Djili Soura, *Women and the Single Woman Phobia in Louise O'Neill's Only Ever Yours and After the Silence*.

- Salif Guibila, *Échos du passé et éco-narration : disruption linguistique et stylistique dans L'Île des Dieux* de Prince L. Thiobiany.

Tels sont donc ces 14 travaux de recherche que ce 25^e numéro des *Cahiers de l'IGRAC* met à la disposition de la communauté des chercheurs. Espérons qu'ils ouvriront de nouvelles pistes de recherches dans les domaines concernés.

Joachim Emmanuel GOMA-THETHET
Directeur de publication

Articles

Anthropologie ; Économie et sociologie rurales

La violence verbale dans les transports en commun à Brazzaville : cas de l'arrondissement 6 Talangaï

Rock OKIEMBA*

Résumé

À Brazzaville, les transports publics comprennent tous les moyens de transport favorisant le déplacement des personnes et de leurs possessions. Toutefois, en réunissant des individus provenant de divers horizons, tels que des chauffeurs, des contrôleurs et des clients. Ces endroits se transforment en véritables centres de manifestation des agressions verbales entravées, révélant ainsi l'essor de la violence verbale dans les transports en commun de Brazzaville. Cette violence se traduit par des injures, des vexations et différentes agressions verbales que l'on constate dans les bus privés et les autobus publics souvent qualifiés de « mal-à-l'aise ». Par conséquent, cette violence verbale corrompt les bonnes mœurs et rend certaines personnes détestables dans les transports urbains. Pour examiner et analyser ce problème, l'enquête a été limitée à l'arrondissement 6 Talangaï, où cette forme de harcèlement verbal se produit quotidiennement dans les transports publics.

Mots-clés : Incivilité, Injures, Impolitesse, Immoralité, Violence verbale

Abstract

In Brazzaville, public transport includes all means of transportation that facilitate the movement of people and their belongings. However, by bringing together individuals from diverse backgrounds, such as drivers, ticket inspectors, and customers, these places become veritable centers for the manifestation of hampered verbal aggression, thus revealing the rise of verbal violence in Brazzaville's public transport. This violence is expressed in insults, harassment, and various verbal attacks that are observed in private and public buses, often described as "uncomfortable." Consequently, this verbal violence corrupts good

*Maître-Assistant en Anthropologie, Université Marien Ngouabi,
Email : rockfeller16@yahoo.fr

morals and makes some people detestable in urban transport. To examine and analyze this problem, the survey was limited to the 6th district of Talangaï, where this form of verbal harassment occurs daily in public transport

Keywords : Incivility, Insults, Rudeness, Immorality, Verbal abuse

Introduction

Dans de nombreuses sociétés, la violence est un phénomène social (M. Mauss, 2012). Comme un fait social change, la violence est une attitude qui naît et se développe en se propageant au sein d'une sphère sociale. Au-delà d'être un simple phénomène social, la violence devrait être considérée comme une question anthropologique, comme l'affirme (S. Mesure, 2012) : le répertoire des faits de violence est généralement si considérable, allant par exemple depuis la moindre incivilité jusqu'au génocide, que le terme semble constituer un gigantesque fourre-tout. Ainsi, l'on constate divers cas de violence en milieu urbain. Outre la violence perpétrée par les *bébés-noirs* à Brazzaville, violence institutionnelle (P. Mounier, 2001), et la violence domestique, il est également possible de mentionner une autre forme qui est devenue prégnante dans la ville de Brazzaville : la violence verbale dans les transports publics. Il est essentiel que d'accorder un intérêt significatif à ce type de phénomène dans la recherche. En effet, l'analyse globale de la violence nous empêche d'être exacts dans notre argumentaire puisque (M. Auge, 2004, p. 132) : « si nous nous maintenons au niveau des généralités, nous perdons le prix de l'approche anthropologique. Si nous nous attardons sur un cas particulier, l'arbre masquera la forêt ». Par conséquent, l'analyse spécifique de la violence verbale dans les transports publics à Brazzaville nous donne l'opportunité d'examiner ses origines, ses manifestations et ses répercussions dans ce domaine. Les commentaires déplacés dans les transports publics montrent que les mœurs des Brazzavillois sont menacées. L'humiliation des femmes dans ces modes de transport est un indicateur fort qu'une société de conflits entre individus (T. Hobbes, 2011). Dans ces transports publics, la rigueur a cédé la place à l'impolitesse, où les adultes sont ignorés et remplacés par la violence. L'éthique exemplaire ne se reflète pas dans les paroles prononcées entre conducteurs et la citoyenneté est ignorée. En tout temps, le modèle public crée des risques pour chaque utilisateur.

À mesure que les possibilités de transport augmentent à Brazzaville, le nombre d'insultes et de violences augmente également.

Il semblerait que ces méthodes soient désormais des sépultures pour les bienfaits. Les insulteurs se positionnent du côté de la violence et les victimes ne savent plus quel saint croire. Pour certaines victimes, la réaction face à l'injure est un choix qui découle de certaines humiliations. Il est évident que les insultes déclenchent un incendie de violence verbale dans les transports. Voilà pourquoi l'on s'interroge sur l'impact de cette agressivité dans les transports publics.

Bien que la société demande aux hommes de se comporter de façon digne, la montée de la violence verbale dans les lieux publics compromet déjà l'éthique en nuisant aux valeurs du bien-être mutuel et de la solidarité intense basées sur la tranquillité et le respect des individus. Il est important de noter que malgré le service fourni, les transports publics se transforment en lieux de manifestation d'incivilités. Certes ces injures semblent être amusantes, mais aux yeux d'anthropologue, cette violence verbale mérite cas par cas une enquête précise, comme le soulignait F. Laplantine (1991, p. 74) :

Si l'anthropologie s'intéresse surtout à ce qui n'est pas écrit ou ajouterons-nous à ce qui n'est pas formalisé ou institutionnalisé ce n'est pas tant parce que les peuples qu'ils étudient sont incapables de quoi que ce soit, mais seulement parce que ce à quoi elle s'intéresse est différent de tout ce que les hommes semblent à fixer sur la pierre ou le papier.

En effet, s'intéresser à entreprendre un tel projet nécessite de la part d'un anthropologue de posséder plusieurs compétences, puisqu'il doit les combiner (M. Helfer et al., 2004), car il existe de nombreuses raisons de mener des recherches, mais l'une des premières tâches est de développer des réponses appropriées pour évaluer le phénomène de la violence verbale dans le 6^e arrondissement de Brazzaville : Talangai.

Méthodologie

Dans le cadre de cette recherche, nous avons privilégié une approche qualitative en adoptant la méthode de l'observation participante, considérée comme fondamentale en Anthropologie. Nous avons ainsi conduit une enquête auprès d'un échantillon de 353 individus, répartis comme suit : 55 chauffeurs de taxis, 40 conducteurs de taxi-motos, 45

contrôleurs de bus, 35 chauffeurs de véhicules de type pique-nique, 52 conducteurs de bus, 12 chargeurs de bus, 40 chauffeurs de coasters et bus dits « mal-à-l'aise », 22 contrôleurs de ces mêmes véhicules, 22 clients ainsi que 30 agents de police. Ce choix méthodologique nous a permis de recueillir des données à la fois précises et cohérentes sur la population étudiée. Les entretiens directifs menés avec les participants ont chacun duré en moyenne dix minutes, une durée adaptée en raison de l'attitude parfois impulsive de certains répondants. Initialement prévue sur une période d'un mois, l'enquête a dû être prolongée de deux mois supplémentaires, s'étendant ainsi d'août à octobre 2024, dans l'arrondissement 6 Talangaï. Par ailleurs, nous avons mis en place des groupes de discussion réunissant une dizaine de participants afin d'enrichir l'analyse. Enfin, un guide de diagnostic a été élaboré, portant sur les répercussions de la violence verbale chez les usagers des différents moyens de transport, notamment les bus, autobus et taxis.

Champ définitionnel

La notion de violence revêt une pluralité de significations. Étymologiquement, le terme dérive du latin *violentia*, qui évoque l'idée de frapper ou d'affliger. Il désigne l'ensemble des actes portant atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un individu ou d'une collectivité. Selon D. Jaouadi (1988, p. 34), la violence se définit comme « l'usage d'un pouvoir – qu'il soit physique, hiérarchique, psychologique, moral ou social – de manière explicite ou dissimulée, spontanée ou délibérée, motivée ou non, exercée par un individu, un groupe ou bien une collectivité à travers ses comportements ou ses structures, ayant pour effet d'imposer une contrainte ou de provoquer une destruction, totale ou partielle, par des moyens physiques, psychologiques, moraux ou sociaux, sur un objet (biens matériels, personnes, symboles), dans l'objectif de répondre à un besoin légitime ou de pallier un manque ». Quant à la violence verbale, elle se manifeste à travers des paroles blessantes, des insultes ou des humiliations qui altèrent l'intégrité morale d'un individu ou d'un groupe d'individus. Elle est particulièrement observée dans les interactions professionnelles des chauffeurs et des conducteurs de transports en commun, incluant l'ensemble du personnel évoluant dans le domaine de la circulation.

Les différentes formes de violences verbales présentes dans les transports en commun

La violence verbale constitue une réalité omniprésente, englobant l'ensemble des propos injurieux, offensants ou immoraux exprimés par un individu ou un groupe. Elle se manifeste sous diverses formes, notamment à travers les insultes, les railleries, les moqueries ou toute autre agression verbale susceptible de porter atteinte à l'intégrité morale des personnes visées, qu'elles soient humiliées, ridiculisées ou directement prises à partie. Dans les transports en commun à Brazzaville, ce phénomène s'est largement répandu et fait désormais partie du quotidien des usagers. Il revêt plusieurs formes, dont certaines seront développées dans les sections qui suivent.

La violence verbale entre clients et chauffeurs

La violence verbale est un phénomène omniprésent dans les transports en commun de Brazzaville, affectant quotidiennement les interactions entre conducteurs et passagers. Elle se manifeste notamment lorsque certains chauffeurs de bus imposent des conditions tarifaires particulières pour les places situées dans la cabine. Ainsi, lorsqu'un passager refuse de payer un tarif doublé, des altercations verbales éclatent souvent empreintes de mépris et d'insultes. Certains clients estiment que la conciliation et la demande de pardon constituent des solutions idéales pour désamorcer ces tensions, mais il n'en demeure pas moins que des réactions hostiles perdurent.

Ce type de conflit est révélateur d'un climat délétère, où les échanges virulents entre chauffeurs et passagers contribuent à la montée d'une agressivité généralisée. Dans certains cas, les chauffeurs adoptent un ton condescendant et humiliant envers leurs clients, les incitant à renoncer à leur demande ou à céder sous la pression verbale. Inversement, les passagers, exaspérés par cette attitude, répondent de manière acerbe, alimentant ainsi l'escalade verbale.

La violence verbale dépasse largement le cadre des simples insultes; elle s'inscrit parfois dans une logique de mépris social et de domination. Certains conducteurs, estimant que leur métier requiert une certaine autorité, adoptent un comportement provocateur et méprisant envers leurs clients. Certains vont jusqu'à consommer des substances illicites pour renforcer leur assurance avant de prendre la route. Par ailleurs, les

clients ne sont pas en reste, certains s'adonnant eux-mêmes à des propos injurieux à l'égard des chauffeurs ou des contrôleurs.

Un autre aspect préoccupant de cette violence verbale réside dans la diffusion de musiques inappropriées à bord des bus. Certaines chansons, relayant des paroles choquantes ou irrespectueuses, participent indirectement à l'instauration d'une ambiance conflictuelle ou délétère. À travers ces différents facteurs, il apparaît crucial de sensibiliser les acteurs du transport urbain à l'importance du respect mutuel et de la modération verbale. Une meilleure régulation et une prise de conscience collective pourraient contribuer à réduire ces tensions et à améliorer l'expérience des usagers des transports en commune.

Bien que certaines chansons puissent contribuer à l'animation et au divertissement des trajets en bus, elles sont parfois porteuses de paroles offensantes qui participent à une forme de violence verbale indirecte ou symbolique. Lorsqu'une musique diffusée dans un transport public véhicule des propos injurieux ou humiliants, elle peut affecter l'intégrité morale de certains passagers, notamment ceux qui accordent une importance particulière au respect des valeurs sociales et humaines.

Il n'est pas rare qu'un passager accompagné d'un membre de sa famille, comme une mère et son fils, se retrouve exposé à des chansons dont les paroles comportent des insultes à l'égard des femmes ; notamment des injures qui ciblent leurs parties intimes. Cette diffusion, souvent faite sans discernement, engendre un malaise chez les usagers, poussant certains à remettre en question leur choix de transport et à s'interroger sur la responsabilité du conducteur quant à la sélection de ce type de musique. Ces interrogations sont révélatrices du rôle que joue la musique dans la perpétuation de certaines formes de violence verbale, particulièrement dans les transports en commun. Elles traduisent la déliquescence d'une société hétérogène dont les mœurs affichent une perte de valeur.

Dans ce contexte, le volume élevé des chansons amplifie la portée des propos offensants, les rendant audibles à l'ensemble des passagers. Ainsi, la musique devient un vecteur de propagation de discours agressifs et contribue, même de manière indirecte, à la banalisation de certaines injures. Dans un espace de transport collectif, où se côtoient des individus issus de différentes cultures et sensibilités, la diffusion de morceaux aux paroles inappropriées renforce une forme d'incivilité qui mérite réflexion. La violence verbale dans les transports en commun ne

se limite donc pas aux échanges entre conducteurs et passagers, mais s'étend également à l'environnement sonore, où certaines musiques véhiculent des discours stigmatisants et dévalorisants. Il apparaît dès lors nécessaire de sensibiliser les professionnels du transport sur l'impact de leurs choix musicaux et sur l'importance de préserver une atmosphère respectueuse pour tous les passagers.

La violence verbale entre contrôleurs de bus et clients

La violence verbale observée dans les transports en commun, notamment entre les contrôleurs et les clients, est devenue un phénomène récurrent à Brazzaville. Les bus, censés être des espaces de déplacement collectif, se transforment souvent en lieux où les tensions s'exacerbent et où les échanges deviennent conflictuels.

Lors des opérations de chargement des véhicules, certains contrôleurs adoptent un ton brusque et des paroles vexantes envers les passagers. La récurrence de certaines phrases traduit une agressivité latente et une forme d'intimidation qui met les clients dans une position inconfortable. Cette attitude, habituellement perçue comme un abus de pouvoir, contribue à accentuer le climat de mécontentement au sein des usagers.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette propension à la violence verbale. Certains clients estiment que l'attitude des contrôleurs relève d'un manque d'éducation ou d'une altération du comportement liée à la consommation de substances illicites. Dans certains cas, l'irrespect envers les personnes âgées et l'absence de considération pour les normes de courtoisie renforcent ce constat.

Le mépris affiché par certains contrôleurs se traduit également dans la gestion des surcharges. Lorsque les bus deviennent rares aux heures de pointe, la pression sur les transports s'intensifie, ce qui donne lieu à des échanges tendus entre receveurs et clients. En réponse aux critiques formulées par les usagers, certains contrôleurs n'hésitent pas à rétorquer par des phrases autoritaires telles que « C'est mon bus, celui qui ne veut pas peut ouvrir la porte » ou « Si tu es gêné par la surcharge, prends un taxi ». Ces propos, souvent perçus comme une forme de défiance, engendrent de véritables conflits et peuvent mener à des situations d'intimidation verbale.

En examinant les dynamiques d'interaction entre contrôleurs et clients, plusieurs facteurs se dégagent comme catalyseurs de cette violence verbale :

- **Les provocations des clients**, qui, en adoptant une attitude méprisante envers les contrôleurs, alimentent les tensions ;
- **Les troubles psychologiques chez certains passagers**, qui peuvent se manifester par des réactions impulsives ou des échanges moqueurs ;
- **L'incivilité des contrôleurs**, qui, par des insultes répétées et une communication agressive, accentuent le malaise des usagers ;
- **Les négociations tarifaires conflictuelles**, où certains passagers tentent d'obtenir une réduction du prix du transport, provoquant une réaction hostile de la part des contrôleurs ;
- **Les moqueries à l'égard des receveurs**, qui les placent en position défensive et aggravent les tensions ;
- **Les agressions physiques**, qui peuvent survenir à la suite d'une altercation verbale et mettre en péril la sécurité des passagers.

Ainsi, la violence verbale dans les transports en commun ne se limite pas à de simples échanges d'insultes ; elle s'inscrit dans un cadre plus large où mépris, tensions et incivilités altèrent la qualité du service et détériorent les relations entre usagers. Sensibiliser les différents acteurs à l'importance du respect mutuel et de la modération dans les échanges semble indispensable pour atténuer ces conflits, améliorer l'expérience des voyageurs et favoriser le vivre-ensemble.

La violence symbolique, sous forme de provocations mimétiques ou d'attitudes méprisantes, est une réalité préoccupante dans les transports en commun, notamment entre les clients et les contrôleurs. Certains passagers, adeptes de moqueries et de gestes injurieux, provoquent ouvertement les contrôleurs, entraînant des altercations verbales qui viennent exacerber les tensions. De leur côté, certains contrôleurs adoptent des comportements similaires, exprimant leur immaturité à travers des attitudes méprisantes ou des jeux de moqueries envers les usagers. Ces interactions conflictuelles nuisent à la coexistence harmonieuse et remettent profondément en cause les principes de respect mutuel. Bien que le client soit traditionnellement considéré comme roi, cette dynamique est souvent bafouée lorsque des insultes et

des humiliations publiques viennent ternir son expérience. L'absence de considération pour le statut social des passagers constitue également un facteur aggravant. En effet, les transports en commun rassemblent des individus issus de divers milieux : militaires, étudiants, magistrats, enseignants et travailleurs du secteur privé ou public. Pourtant, la violence verbale ne fait aucune distinction, et des clients de tous horizons peuvent être confrontés à des propos offensants, mettant parfois en péril leur dignité et leur image sociale.

La violence verbale entre les clients

Lorsqu'une injure est proférée publiquement à l'encontre d'un usager en uniforme ou d'un élève, cela soulève des interrogations quant au respect des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble. Cette situation interpelle la conscience collective et nécessite une régulation plus stricte. Il semble impératif d'interpeller les autorités compétentes, notamment le ministère des Transports, afin qu'une prise de conscience aboutisse à des mesures destinées à promouvoir un climat plus respectueux dans les transports urbains. La mise en place de campagnes de sensibilisation et de sanctions adaptées pourrait ainsi contribuer à l'amélioration des interactions entre passagers et professionnels du transport. La violence verbale reste omniprésente parmi les usagers des transports en commun, alimentant une atmosphère marquée par les incivilités et les tensions. Dans une société où la brutalité tend à supplanter la courtoisie et où l'impolitesse s'impose au détriment de la bienséance, le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur. Il est devenu difficile d'ignorer les injures ou les provocations, car toute tentative de silence face à une altercation pourrait être perçue comme une forme de faiblesse, incitant ainsi à des confrontations verbales de plus en plus fréquentes.

À Talangaï, les conflits entre passagers se manifestent souvent par des heurts et des échanges verbaux animés. Certains usagers expriment leur exaspération à travers des remarques incisives telles que :

- « Pourquoi me bouscules-tu ? N'as-tu pas les yeux nécessaires pour voir que je suis là ? ».
- « Arrange-toi ! je souhaite m'installer, j'ai déjà réglé mon paiement ».
- « Ce bus n'est pas ta résidence, installe-toi correctement ».

Ces interventions, empreintes d'agressivité, traduisent une montée en puissance des interactions conflictuelles au sein des transports publics. D'un côté, les passagers se sentent victimes d'un manque de respect, tandis que de l'autre, certains jouent un rôle actif dans la propagation de cette violence verbale. Parmi les comportements susceptibles d'aggraver ces tensions, figure notamment l'occupation abusive des sièges, où certains usagers monopolisent deux places au lieu d'une, suscitant l'agacement des autres passagers. Cette tendance, considérée comme une forme d'arrogance, engendre des remarques méprisantes à l'égard de ceux qui s'en rendent coupables.

Par ailleurs, la violence verbale se manifeste également sous forme de moqueries ciblées. Certains passagers, jugés par leur apparence physique ou leur posture, deviennent la cible d'expressions humiliantes. Les individus à forte corpulence ou les femmes portant leurs enfants sont particulièrement visés par des propos déplacés. Ce mépris, exprimé à travers des remarques violentes, contribue à un climat de marginalisation et d'exclusion sociale dans les transports en commun. Enfin, le comportement de certains jeunes usagers, qui diffusent leur musique à fort volume dans les bus, accentue ces tensions. Leur insouciance face aux autres passagers provoque des réactions parfois très virulentes, où l'échange verbal devient un véritable affrontement. Cette montée en agressivité révèle une transformation progressive de la violence verbale en une forme de domination sociale, où chaque individu cherche à imposer sa voix et sa présence au détriment des principes de respect et de cohabitation harmonieuse.

La violence verbale dans les transports publics ne se limite pas aux interactions entre chauffeurs et passagers ; elle s'étend également aux relations entre conducteurs, contrôleurs et agents de police. Les transporteurs, en exerçant leur profession, sont régulièrement confrontés aux forces de l'ordre chargées d'appliquer les règles du code routier en milieu urbain.

Si ces interactions devraient, en principe, être fondées sur le respect mutuel et la reconnaissance des fonctions policières, certaines tensions persistent. Les conducteurs, éprouvant une forme de défiance à l'égard des forces de l'ordre, les affublent de sobriquets méprisants tels que « *chiens méchants* », « *loups de la route* », « *lions rugissants des goudrons* » ou « *gorilles de la route* ». Ces désignations traduisent une hostilité latente et témoignent de l'incompréhension qui caractérise

parfois les rapports entre les professionnels du transport et les agents de police.

Par ailleurs, les interventions policières sont souvent mal perçues par les chauffeurs de taxis et de bus et de leurs contrôleurs, surtout lorsqu'elles aboutissent à des sanctions ou des interpellations. Plusieurs infractions peuvent justifier ces interventions, notamment :

- Le non-respect des feux de signalisation et des panneaux routiers ;
- L'usage du téléphone au volant ;
- Le non-port de la ceinture de sécurité ;
- La surcharge des véhicules en passagers ;
- La consommation de cigarettes ou de boissons alcoolisées à bord ;
- Les arrêts abusifs ou gênants ;
- L'emprunt de voies inappropriées en raison des embouteillages ou de la dégradation des routes ;
- L'absence de carte grise ou d'assurance du véhicule ;
- Les propos irrespectueux ou insultants adressés aux agents de police ;
- La conduite imprudente dans les embouteillages ;
- Les agressions verbales ou physiques à l'encontre des forces de l'ordre.

Certains contrôleurs, refusant de se conformer aux instructions des policiers, peuvent aller jusqu'à déchirer une convocation en présence d'un agent, ce qui constitue une offense grave à l'autorité. D'autres refusent purement et simplement de collaborer, négligeant ainsi l'impact des mesures policières sur la sécurité routière. De plus, certains chauffeurs et contrôleurs bénéficient d'une forme d'impunité en raison de l'appartenance de leur véhicule à des figures influentes du pays, notamment des officiers des forces armées ou des personnalités investissant dans le secteur du transport. Se sentant protégés, ces conducteurs affichent une attitude désinvolte face aux contrôles policiers et méprisent parfois ouvertement les forces de l'ordre. Enfin, la perception négative de la police est renforcée par des discours méprisants, où les agents sont accusés de tirer profit de leurs fonctions pour extorquer les conducteurs ou nuire à leur activité. Cette hostilité verbale engendre un climat de défiance qui compromet toute forme de collaboration entre les transporteurs et les agents de police. Dans ce

contexte, il apparaît essentiel d'encourager une meilleure communication entre les professionnels du transport et les autorités policières afin de favoriser un climat de respect et de coopération. Une sensibilisation accrue aux règles de conduite et à l'importance des contrôles routiers pourrait contribuer à atténuer ces tensions et à améliorer les interactions entre les différents acteurs du secteur. La violence verbale dans les transports publics ne se limite pas aux interactions entre conducteurs et passagers ; elle s'étend également aux relations conflictuelles entre transporteurs et forces de l'ordre. À Brazzaville, les chauffeurs et contrôleurs de bus entretiennent des rapports ambivalents avec la police routière, oscillant entre la nécessité du respect des règles et une rivalité persistante.

Ces tensions trouvent leur origine dans la rigueur avec laquelle les agents de police appliquent les réglementations en vigueur, ce qui engendre, chez certains transporteurs, un sentiment de défiance. Au lieu de reconnaître l'autorité de l'État et le rôle des policiers dans l'organisation de la circulation urbaine, certains conducteurs les qualifient par des sobriquets péjoratifs tels que « chiens méchants », « loups de la route », « lions rugissants du goudron » ou encore « gorilles de la route ». Ces appellations traduisent une perception négative et méprisante des forces de l'ordre, alimentant ainsi une forme de violence symbolique à leur égard.

Toutefois, la responsabilité de cette violence verbale n'est pas unilatérale. Nos observations sur le terrain ont également révélé que certains policiers adoptent des comportements inappropriés envers les chauffeurs et contrôleurs, contribuant à une escalade des tensions. Loin d'incarner une posture pédagogique visant à sensibiliser les transporteurs au respect du code de la route, certains agents recourent à des propos agressifs et menaçants, renforçant ainsi le climat d'animosité.

Parmi les paroles fréquemment rapportées figurent des expressions telles que :

- « Si vous ne me donnez pas votre dossier, cela va changer ici, je ne plaisante pas, je tape ».
- « Arrêtez votre bus, tous les passagers doivent descendre immédiatement » ;
- « On ne plaisante pas avec moi, donne ton permis de conduire, sinon on va voir ici » ;

- « Je suis inattaquable, aucun contrôleur ou chauffeur de bus ne peut me défier » ;
- « Je suis un sportif, ceinture noire, deuxième dan, donc un minimum de respect ».

Ces expressions traduisent une forme de brutalité verbale qui dépasse le cadre professionnel des policiers routiers et nuit à l'image qu'ils véhiculent auprès du public. Lorsque ces agents s'adressent aux transporteurs avec véhémence, ils ne se limitent pas à ces professionnels, mais englobent aussi les usagers présents à bord, créant ainsi un sentiment d'humiliation généralisée. Dans ces conditions, le respect de l'autorité et la collaboration entre les différents acteurs du transport public semblent compromis. Il apparaît dès lors essentiel de promouvoir des échanges fondés sur la courtoisie et la pédagogie, afin que les policiers puissent remplir leur mission sans recourir à des méthodes intimidantes, et que les transporteurs adoptent une conduite respectueuse des règles établies. Une approche plus équilibrée permettrait de réduire ces tensions et d'instaurer un climat de confiance mutuel au sein du système de transport urbain.

La violence verbale entre clients et chargeurs de bus

Dans le cadre de la recherche, l'on s'est intéressé à une dimension particulière du phénomène de la violence verbale dans les espaces de circulation, notamment à Brazzaville, où de nombreux jeunes exercent la fonction de chargeurs de bus. Leur rôle, bien que complémentaire à celui des contrôleurs, est souvent marqué par des comportements jugés irrespectueux ; comportements qui traduisent un abus de confiance à l'égard de ces derniers et une absence de considération envers la clientèle. Ces jeunes chargés de la gestion des flux de passagers se livrent parfois à des paroles menaçantes, illustrant une forme d'intimidation qui perturbe l'organisation des transports publics.

Des expressions telles que « Ici, c'est notre famille, c'est la terre de nos ancêtres ; si tu ne te tais pas, on s'en prend à toi » témoignent de la nature coercitive de ces interactions, rendant l'expérience des usagers difficile et généralement conflictuelle.

À la suite de plusieurs entretiens, nous avons pu identifier les principales causes de cette violence verbale exercée par les chargeurs de bus :

- **Une absence d'éducation fondamentale**, l'environnement familial étant un cadre essentiel pour l'apprentissage des valeurs de respect et de coexistence sociale ;
- **L'usage de substances illicites**, qui altère le comportement de certains jeunes, les poussant à adopter des attitudes agressives et à rejeter toute forme de soumission ou de respect envers autrui ;
- **Le manque de professionnalisme**, nombre de jeunes chargeurs opérant aux arrêts de bus ne bénéficiant d'aucune reconnaissance officielle de la part des autorités routières, ce qui les conduit à user de la force et à revendiquer une liberté qui les exonère des principes de civilité et de courtoisie.

Ce climat d'impolitesse et de violence verbale, observé dans la gestion des transports en commun, illustre le recul et l'effritement des valeurs morales et la nécessité d'une meilleure régulation des pratiques au sein du secteur. Les acteurs impliqués doivent être sensibilisés afin de favoriser un environnement plus respectueux pour les usagers.

Prévention et lutte contre la violence verbale dans les transports en commun

Cette étude ne se limite pas à une simple description des différentes formes de violences verbales observées dans les transports en commun. Elle vise également à proposer des mesures concrètes de prévention et de lutte contre ces incivilités, qu'elles soient le fait des clients, des chauffeurs, des contrôleurs, des chargeurs ou encore des agents de police routière.

L'injure publique traduit un problème profond, lié à des lacunes éducatives et à l'absence de sanctions efficaces pour dissuader ces comportements. À l'issue de nos investigations, plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées :

- **Sensibiliser les conducteurs, contrôleurs et chargeurs** afin qu'ils adoptent une attitude responsable et respectueuse dans l'exercice de leurs fonctions ;
- **Encourager les usagers** à privilégier un comportement civique fondé sur la courtoisie et le respect mutuel lors de leurs interactions avec le personnel du transport ;

- **Favoriser la coopération** entre les différents acteurs du transport public afin de pacifier les relations et de limiter les tensions ;
- **Instaurer un système d'enregistrement obligatoire** pour les conducteurs, contrôleurs et chargeurs auprès de la direction générale de la circulation routière, dans le but d'améliorer la régulation du secteur et de renforcer la sensibilisation des autorités compétentes ;
- **Durcir les sanctions** visant à lutter efficacement contre la violence verbale et à garantir un climat plus apaisé et respectueux dans les transports urbains.

Conclusion

Au sortir de cette étude, il paraît que la violence verbale englobe un large éventail de comportements néfastes, allant des critiques répétées, qu'elles soient privées ou publiques, aux plaisanteries humiliantes, en passant par l'emploi de propos injurieux et menaçants. Elle constitue une forme d'agression psychologique qui vise à réduire l'estime de soi de la victime, à l'isoler, voire à la rendre dépendante de son agresseur. Cette dynamique insidieuse peut créer un climat de peur et d'insécurité, où la personne ciblée finit par remettre en question sa propre valeur et ses capacités. Les conséquences psychologiques de ces agressions verbales sont souvent profondes et durables. Elles peuvent entraîner une perte de confiance en soi, des troubles anxieux, voire une dépression. Avec le temps, la victime peut intérioriser les critiques et les humiliations, ce qui fragilise davantage son équilibre émotionnel. Un accompagnement thérapeutique peut alors s'avérer essentiel pour restaurer l'estime de soi et reconstruire une perception plus saine de sa propre valeur.

Si vous êtes confronté à ce type de maltraitance, il est impératif d'établir des limites claires avec l'agresseur. Affirmez fermement que ce comportement est inacceptable et que vous ne le tolérerez plus. Lorsque cela est possible, réduisez vos interactions avec cette personne, voire éloignez-vous définitivement d'elle. Affronter une violence verbale peut être éprouvant, mais il ne faut pas hésiter à chercher du soutien auprès de professionnels ou de structures spécialisées. Bien que le cadre juridique congolais ne reconnaisse pas explicitement cette forme de violence, il est toujours possible d'en parler à des instances

compétentes pour obtenir des conseils adaptés. Préserver son bien-être psychologique est une nécessité, et il est essentiel de ne pas rester seul face à ces agressions.

Références bibliographiques

- AUGE Marc, 2004, *L'Anthropologie*, Paris, PUF.
- HELPER Jean-Pierre, KALIFA Michel, ORSONI Jacques, 2004, *Management, stratégie et organisation*, Paris, Vuibert.
- HOBBS Thomas, 2011, *Leviathan*, Londres, Theophania Publishing.
- JAOUADI Dardel François, DOUDIN Pierre André, 2000, *Analyser et gérer les violences*, Paris, Louvain-la Neuve.
- LAPLANTINE François, 1991, *L'Anthropologie*, Paris, Payot et Rivages.
- MAUSS Marcel, 2012, *Techniques, technologie et Civilisation*, Paris, PUF
- MESURE Sylvie et SAVIDAN Patrick, 2012, *Le dictionnaire des Sciences Humaines*, Paris, PUF.
- MOUNIER Pierre, 2001, *Pierre Bourdieu, une introduction*, Paris, La Découverte.